

Construire ensemble

N°12 | Décembre 2021

Dossier

Le Haut-Valais dopé par le boom de Lonza

Formation

Your Challenge 2022: une appli mobile pour intéresser les jeunes

Avis des experts

Vos questions à l'AVE

L'invité

**« Faire avancer les
projets, au service de la
population »**

Franz Ruppen

04 — En bref

Infos et chiffres

06 — Dossier

Infrastructures: le Haut-Valais dopé par le boom de Lonza

14 — Clin d'œil historique

Viège avant / après sa croissance industrielle

16 — L'invité

Franz Ruppen, le Conseiller d'Etat qui veut redessiner le Valais

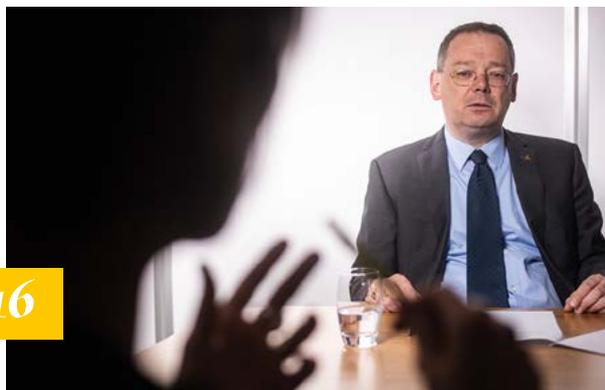
22 — Zoom AVE

BCVs, un nouvel administrateur issu de la construction

06



16



22



24



24 — Formation

Your Challenge 2022 innove en digital

26 — Avis des experts

3 questions aux spécialistes de l'AVE

28 — Vu du ciel

Chantier de l'Hôpital de Sion

Impressum

Conception et graphisme

Boomerang Marketing SA, Sierre

Rédaction

Thomas Pfefferlé et AVE

Traduction

Jörg Abgottspon

Photographie

Olivier Maire et Louis Dasselborne / Studio54
Cyril Zingaro

Impression

Ronquoz Graphix SA, Sion

« Que le temps donne raison aux courageux et aux visionnaires ! »

Depuis plus d'une année, le monde entier entend parler de Viège et de son usine

Lonza. Au-delà des mots, au-delà des grands concepts économiques, il est intéressant de constater à quel point le développement d'une industrie précise, axée sur l'innovation, et le choix – par ailleurs courageux dans un monde globalisé et extrêmement concurrentiel – d'ancrer une activité industrielle et de recherche de pointe dans notre canton, a des conséquences concrètes sur le territoire, l'urbanisme et l'organisation d'une communauté. Ces conséquences se réalisent bien souvent dans des projets d'infrastructures, publiques ou privées.

Dans la dernière édition de notre magazine, Christophe Darbellay, Ministre de l'Economie, martelait son credo et décrivait les conditions d'éclosion d'un terreau économique et politique favorable à l'innovation, véritable moteur du « Valais nouveau ». Vous verrez aujourd'hui, combien la branche de la construction a son rôle à jouer dans cet élan, combien elle

en est même, comme elle l'a toujours démontré, un acteur essentiel. Les Présidents de Viège et Brigue détaillent les défis auxquels leurs communes doivent faire face. Avec pragmatisme et enthousiasme, car – et l'un d'entre eux le sait très bien – les défis ne doivent pas faire peur à l'entrepreneur. Au contraire ! Notre branche a les qualités, les compétences et la volonté d'accompagner cet élan, j'en suis persuadé.

Cette dynamique positive doit cependant être soutenue par des conditions-cadres favorables et des pratiques publiques équitables et ambitieuses. Le dialogue avec



La branche de la construction est un acteur essentiel de l'élan du « Valais nouveau ».

l'autorité, qu'elle soit cantonale ou communale, doit être continu. Les préoccupations doivent remonter de la base, contribuer à faire changer les pratiques et les habitudes de certains, titiller les oreilles des décideurs. En tant qu'association, nous nous y employons et nous réjouissons de poursuivre ce partenariat avec le nouveau Chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement. Celui-ci dévoile ses premières actions, ses ambitions surtout.

Que le temps donne raison aux courageux et aux visionnaires !

Alain Métrailler
Président AVE

Prises de position

Allocations familiales : Une augmentation à la seule charge de l'économie est indéfendable

Plaider une hausse des allocations familiales est une chose, une autre est de proposer au Grand Conseil l'abandon du principe paritaire de financement d'une telle augmentation. L'idée même est inacceptable, puisque la participation paritaire est la base même d'un partenariat social solide. Ainsi formulée, une proposition qui se voulait une avancée ne peut qu'être combattue avec la dernière vigueur !

Loi cantonale sur l'énergie : une lente avancée

Le Canton a proposé un projet de loi qui se veut ambitieux, conforme aux objectifs fédéraux et à la vision 2060 du Conseil d'Etat. Si nous pouvons saluer l'équilibre de l'ensemble et la cohérence technique des mesures proposées, nous devons cependant regretter une trop grande frilosité dans l'accompagnement financier et une non moins importante tendance à reporter sur l'économie les éventuelles failles de volonté du privé...

Agenda

Février 2022

Journée Infra 2022

Jeudi 10 février
Lausanne

Your Challenge 2022

du mardi 15 au
dimanche 20 février
Martigny

Séances locales

Haut-Valais

Mercredi 16 février

Centre

Mardi 22 février

Bas-Valais

Jeudi 24 février

Juin 2022

Assemblée générale de printemps

Vendredi 3 Juin
Granges / Sierre



↑ Mini-tunnelier «Giorgia» – Martigny, 12.08.2021 – © KEYSTONE, Jean-Christophe Bott

L'engin – aux couleurs suisses et valaisannes – s'appelle «Giorgia», du nom de sa marraine Giorgia Questi, ingénieure auprès du bureau d'assistance au maître de l'ouvrage (BAMO), et pèse 60 tonnes. Il s'agit d'une pipe-jacking Slurry TBM, une machine type AVN d'un diamètre de trois mètres. Le 12 août dernier, après 8 mois de travaux, ce mini-tunnelier a pu revoir le jour à Martigny, après avoir percé une galerie entre Le Verney et le poste

électrique de La Bâtiaz. Cette liaison, d'une longueur de 1,2 kilomètre logera un total de 12 câbles de 380 kV et est essentielle au raccordement de la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance au réseau de transport de l'électricité. Particularité de ce chantier: aucun ouvrier n'a été présent dans la galerie durant le percement, «Giorgia» étant commandée à distance et fonctionnant de manière autonome.

90%

Pourcentage de diminution des émissions de particules sur les chantiers de construction en Suisse depuis 2009 et l'entrée en vigueur de l'obligation d'utiliser un système de filtre à particules.

Source: tagblatt.ch; baunetzwerk.biz

La Définition

Fourche de coffrage

Pièce métallique permettant la pose et le maintien d'une ou deux poutrelles en bois sur un étau métallique.



Infrastructures : le Haut-Valais dopé par le boom de Lonza

La région haut-valaisanne, et la commune de Viège en particulier, voient grand pour accompagner la croissance générée par le site pharmaceutique de Lonza. Devenu un maillon essentiel dans la chaîne industrielle du géant Moderna, le laboratoire viégeois augmente ses effectifs de 1200 collaborateurs, dont 200 pour soutenir la cadence de production du vaccin visée. Un boom économique fulgurant, dont les répercussions sur le secteur de la construction s'avèrent massives.





Niklaus Furger, président de Viège, voit dans la croissance de sa commune une continuité évidente: «la région a toujours su gérer ses pics industriels et démographiques».

Si la frénésie semble avoir gagné les médias et l'opinion publique, Niklaus Furger reste lucide. Concentré, le président de la commune de Viège se trouve devant un défi de taille pour soutenir la croissance de Lonza. L'autorisation délivrée par Swissmedic début 2021 pour un site supplémentaire de production du vaccin va en effet donner un nouvel élan au laboratoire haut-valaisan, dont l'activité s'avérait déjà intense. L'obtention de cette licence d'exploitation pour produire la substance active du vaccin Covid-19 de Moderna va aussi et surtout générer des impacts majeurs dans la région. Car, pour atteindre son objectif de 300 millions de doses par année et soutenir le reste de ses activités, Lonza crée 1200 nouveaux postes de travail. Une augmentation d'effectif qui intervient après l'ouverture de 1000 places durant ces trois dernières années et l'investissement d'environ un milliard de francs sur son site de Viège. Pour les infrastructures urbaines environnantes, une rapide adaptation est plus que nécessaire.

«Je ne suis pas inquiet, la région du Haut-Valais a toujours su faire face aux défis démographiques et industriels qui la concernent depuis des décennies», déclare Niklaus Furger. «De par notre positionnement économique et notre attractivité touristique, nous savons gérer ces périodes de croissance soudaine tout en maintenant le tissu social entre les autochtones et les nouveaux arrivants.»

Impacts urbains, quels enjeux ?

Les travaux d'agrandissement de l'usine de Viège, qui devraient s'étaler jusqu'en 2024, représentent un investissement total de 650 millions de francs pour bâtir un nouveau complexe de 27'500 m². En parallèle, il s'agit d'anticiper l'impact urbanistique majeur que va provoquer cette extension. Pour absorber ces futurs flux, la commune de 8000 habitants s'appête à développer ses infrastructures dans de larges proportions. Des projets qui concernent également les communes limitrophes.



Pour l'instant, le boom économique du Haut-Valais est bien accueilli car il est synonyme d'emplois.

En quelques chiffres...

Viège

8'044

habitants

+20%

de croissance démographique sur les 14 dernières années

74

nationalités parmi la population

9'500

postes de travail dont 4'000 chez Lonza

550

PME

7'000

pendulaires quotidiens

Nyon

22'074

habitants

+1,1%

de croissance démographique entre 2019 et 2020

135

nationalités parmi la population

16'800

postes de travail

300

PME

19'500

personnes transitant par la gare de Nyon chaque jour

«Au total, on estime que le développement des infrastructures publiques dû à la croissance industrielle du Haut-Valais correspond à près de trois milliards de francs qui seront investis durant les trois à cinq prochaines années», déclare Tamar Hosennen, directrice du Centre régional et économique du Haut-Valais. «Rappelons tout de même que le boom économique de Lonza, lié à la crise sanitaire actuelle, ne constitue pas l'unique moteur de ces développements. La filiale du groupe Bosch Scintilla mène également des travaux d'agrandissement pour doubler le volume de ses infrastructures de production à Sankt-Niklaus. Notons encore que l'entreprise ferroviaire Matterhorn Gotthard Bahn devrait injecter 850 millions de francs dans ses installations durant ces cinq prochaines années. Enfin, la construction du nouvel hôpital de Brigue participe aussi massivement à cet élan.»

Pour revenir à Viège, un des principaux chantiers déjà en cours concerne celui du réseau d'eau potable. Car, suite à son développement, Lonza va consommer autant d'eau que toute la population actuelle de la commune. L'extension du réseau, englobant une mutualisation des infrastructures, touche également les villes et communes limitrophes, dont celle de Brigue. Les travaux devraient s'achever d'ici à la fin de l'année. Coût total : 10 millions de francs. «Quasiment un quart de plus que le devis initial», souligne le président de Viège. «Une augmentation des coûts que l'on doit principalement à la pénurie d'entreprises et de professionnels dans le secteur de la construction. Et en raison des carnets de commandes complets chez la plupart des entreprises disponibles dans la région, les prix ont tendance à grimper dans des proportions importantes.»

Démographie hyperactive

Si les développements industriels du Haut-Valais font logiquement songer à une croissance démographique exponentielle, les chiffres réels diffèrent quelque peu. En considérant les quatre dernières années, on constate que la population haut-valaisanne a crû de 10'000 habitants. Mais 9000 personnes ont en même temps quitté la région. Plus qu'une augmentation démographique folle, la région est surtout concernée par une population très mouvante. En témoignent notamment les 7000 pendulaires quotidiens



↑ Point névralgique du Haut-Valais, la gare de Viège sera encore agrandie durant ces prochaines années.

que compte le Haut-Valais. « Sans parler des professionnels qui, pour se perfectionner, partent rejoindre des centres de formation dont on manque dans notre région et qui ne reviennent parfois pas », souligne Mathias Bellwald, président de Brigue. La proximité avec certaines institutions internationales, telles que l'école hôtelière de Brigue, contribue aussi à cette dynamique changeante.

« Les besoins en termes d'infrastructures supplémentaires restent tout de même très importants », rappelle Niklaus Furger. « En particulier dans le milieu scolaire et pour l'accueil des enfants en bas âge. Car, à l'époque, il était fréquent que l'un des deux parents soit en mesure de s'occuper des enfants durant la journée. Aujourd'hui, les nouvelles familles qui viennent s'installer dans la région pour travailler chez Lonza ne fonctionnent plus de cette manière. Les deux parents travaillent, et il faut pouvoir mettre ses enfants à la crèche. Par le passé, nous bénéficions d'infrastructures scolaires surdimensionnées, projetées et construites pour permettre de faire face au baby-boom survenu lors de la reprise économique de

l'après Seconde Guerre mondiale. La situation a évolué à tel point que nous avons progressivement dû nous résoudre à louer des surfaces scolaires dans les communes environnantes et à utiliser des extensions temporaires dans des structures de type container pour la crèche. Aujourd'hui, nous sommes arrivés aux limites de nos établissements scolaires. »

D'où les projets de centre scolaire et de crèches supplémentaires actuellement planifiés par les communes. La construction de ces nouvelles infrastructures devrait s'effectuer d'ici deux à quatre ans. La région du Haut-Valais comptait environ 800 places disponibles en 2019, 1000 en 2020 et 1100 cette année. D'ici à 2024, ce chiffre pourrait doubler. Une nouvelle cantine scolaire de 180 places est également ouverte depuis cet automne. Côté logement, la commune compte par ailleurs plus de 300 nouveaux appartements en construction. Un développement énorme en considérant la population actuelle de 8000 habitants. Tout proche, à Rarogne, un projet de construction d'une centaine de logements progresse également.

«Il est très probable que la population fasse un nouveau bond une fois ces logements terminés, car actuellement les nouveaux collaborateurs de Lonza et des sites industriels de la région logent dans les communes de l'agglomération Brig-Visp-Naters ainsi que dans le Valais central et même dans la région de Spiez-Thoune», ajoute le président de Viège.

Mobilité, les infrastructures clés

Parmi les différents axes de développement de la région haut-valaisanne, la mobilité constitue logiquement un domaine stratégique. Concernant Viège uniquement, l'ouverture du tunnel du Lötschberg en 2007 a fait grimper sa démographie de 20% sur les 14 dernières années. Et des travaux d'agrandissement sont déjà prévus, la gare étant jugée sous-dimensionnée depuis sa première extension en 2016.

Autre axe de mobilité essentiel, la route. Actuellement, 28'000 véhicules transitent quotidiennement par Viège. Le tube existant du Vispताल, aménagé pour être converti en tunnel autoroutier, devrait entrer en fonction en 2022 et absorber près de la moitié du trafic passant par la commune.

«Les différents projets liés au développement des infrastructures de mobilité dans la région bénéficient par ailleurs d'un fort soutien cantonal», précise Mathias Bellwald. «À nouveau, il faut noter que la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction engendre de fortes augmentations des coûts. Une pénurie exacerbée par la retraite anticipée propre à ces métiers ainsi que par les nombreux départs actuels des baby-boomers qui arrivent maintenant en fin de carrière. Et, bien sûr, nous manquons cruellement d'apprentis dans ces filières. Pour donner un ordre d'idée, on compte seulement six apprentis maçons dans tout le Haut-Valais aujourd'hui.»

Selon ces responsables, dans le contexte de ces vastes projets publics, les entreprises régionales s'avèrent souvent sous-dimensionnées par rapport à l'ampleur des travaux à entreprendre. La crise du covid vient en outre accentuer ce phénomène d'augmentation des coûts, notamment en impactant le prix des matières premières à la hausse. En gros, par rapport aux prévisions de ces quatre à cinq dernières années, le président de Brigue nous indique qu'il faut désormais composer avec une augmentation de minimum 30%.

↓ Entre Viège et Brigue, les élus politiques savent que la clé de la croissance réside avant tout dans la capacité à collaborer.



Canton, communes et population, un dialogue essentiel

Parallèlement à ces nouvelles infrastructures, le Haut-Valais veille attentivement à harmoniser sa population indigène et les nouveaux habitants. Une tradition de l'accueil qui se traduit notamment par de multiples associations et clubs de loisirs pour intégrer les personnes et familles récemment arrivées mais aussi pour accompagner les autochtones



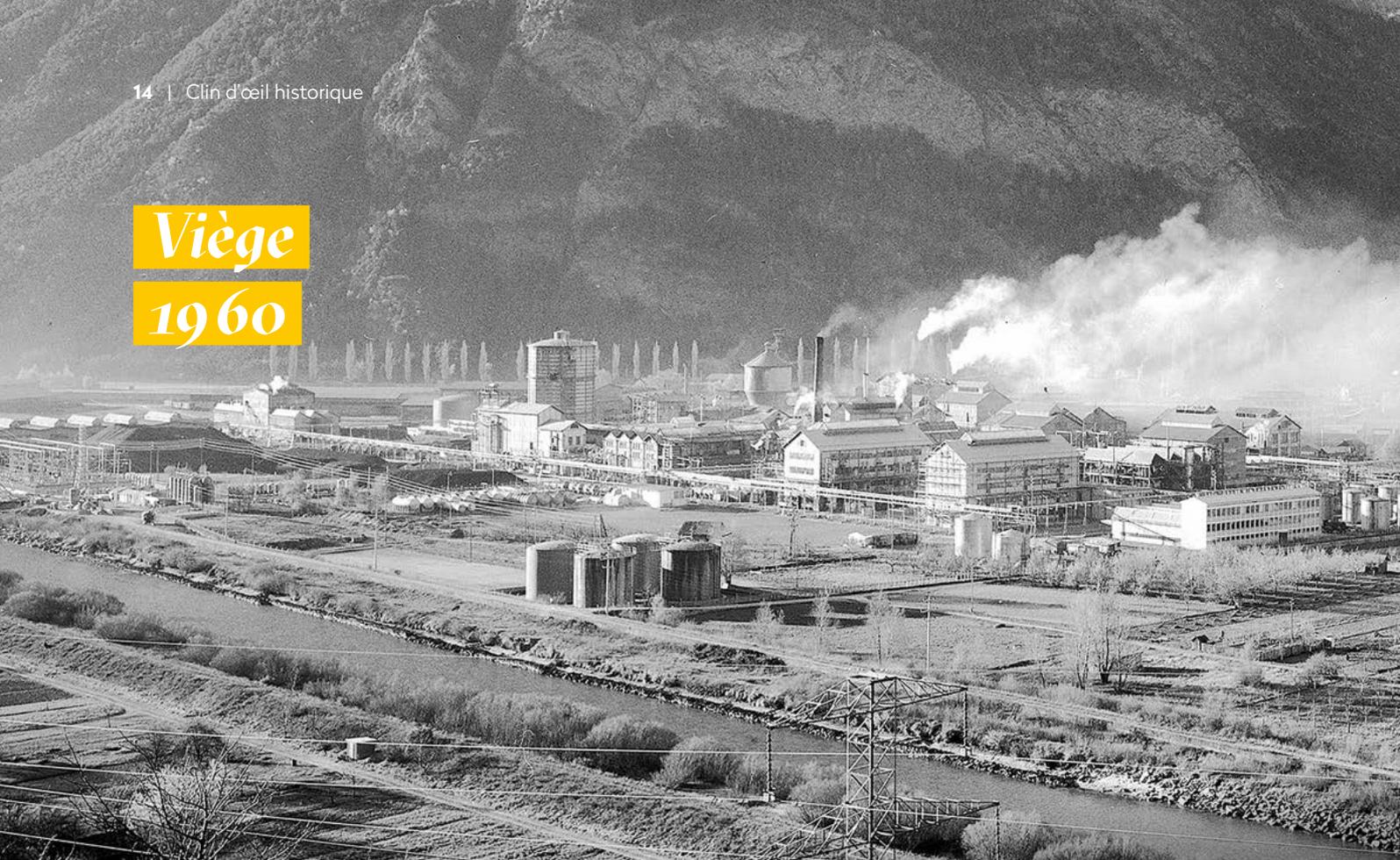
dans la compréhension de cette nouvelle donne multiculturelle. «C'est d'ailleurs un des axes retenus par le programme de développement régional WIWA», rappelle Tamar Hosennen.

Autre objectif de WIWA: miser sur l'attractivité des lieux pour inciter les nouveaux collaborateurs engagés par Lonza et les différents acteurs industriels de la région à s'installer durablement avec leur famille. Paysages de montagne, grand air ou encore activités de loisir, l'argumentaire semble fonctionner. Marc Franzen, du Centre régional et économique du Haut-Valais, expliquait en effet au Nouvelliste le 21 mai dernier que la moitié des recrutés viennent avec leur famille, comprenant un ou deux enfants en bas âge. Et trois quarts des nouveaux venus se verraient bien rester dans la région, même en cas de changement d'emploi.

«Pour l'instant, ce boom économique ne génère que peu de frictions, notamment car il est synonyme de nombreux emplois», poursuit la directrice du Centre régional et économique du Haut-Valais. «Le taux de chômage de la région est de 1%.»

En tant que pôle économique et industriel, la région a su maintenir et renforcer son positionnement pour poursuivre son ambitieuse croissance. Si la donne actuelle est comparable au défi relevé dans les années 1970, alors que Lonza devenait le plus gros employeur du Haut-Valais avec 2800 collaborateurs, il faut désormais composer avec des problématiques nouvelles. Parmi les solutions à envisager, outre la résorption progressive des effets secondaires économiques engendrés par la crise du covid, il s'agira aussi et surtout de pouvoir compter sur une main-d'oeuvre locale plus abondante dans le secteur de la construction. Et dans cette optique, parvenir à rapidement (re)séduire les jeunes dans ces filières d'apprentissage constitue un axe clé.

Viège 1960



2021

En 60 années, le boom industriel du Haut-Valais a dopé les infrastructures de la région. Et la croissance de Viège, visible sur ces clichés, n'est de loin pas terminée.





© Max-Francis Chiffelle, Médiathèque Valais - Martigny





« Faire avancer les projets, au service de la population »

Franz Ruppen, 50 ans, est le premier Haut-Valaisan depuis Franz Steiner et le premier élu UDC à diriger le Département valaisan de la mobilité, du territoire et de l'environnement. Rencontre avec un ministre conscient de son rôle d'interlocuteur « naturel » de la construction.

Politicien rompu aux subtilités du législatif, il dispose également d'une expérience du « terrain » propre au pouvoir exécutif, acquise durant plus de 4 ans à la tête de sa commune de Naters. Un rôle d'interlocuteur « naturel » de la construction et partisan du bon sens, du dialogue, de l'observation « critique » et de la mise en œuvre pragmatique de réformes.

Il n'a pas grand chose du bulldozer volubile. Il mesure ses mots, comme il maintient une distance réfléchie. Pourtant, les données sont précises et les envies concrètes. À la tête du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE) depuis mai 2021, l'UDC Franz Ruppen s'est coulé dans cette nouvelle fonction avec bonheur, souligné-il, et envie. Avec la conscience pourtant que les défis s'amoncellent et que les dossiers complexes seront désormais son quotidien.

Franz Ruppen, comment ça va ?

Très bien ! Je commence à prendre mes marques dans mon nouveau rôle de Conseiller d'Etat. En arrivant, j'ai trouvé une structure en place et fonctionnelle, un département cohérent du point de vue des thématiques à traiter, des personnalités compétentes et engagées. J'ai surtout constaté qu'il y avait du travail ! Et c'est enthousiasmant...

J'entends mettre l'accent sur l'entretien des routes, un enjeu majeur dans la plaine comme pour les populations de montagne.



Par quoi avez-vous commencé ?

Afin de m'imprégner des dossiers, de comprendre l'état de situation sans me contenter du papier, j'ai tout de suite souhaité connaître tous les collaborateurs du DMTE, leurs activités réelles, leurs attentes et leurs soucis. Chaque service a été invité à me proposer une journée de visites et de discussions, de rencontres aussi. Cet exercice m'a permis de montrer qui je suis, mais également de comprendre ce qui motivait ou préoccupait chacun. On m'a présenté des activités précises, des explications sur tel ou tel dossier en particulier: j'ai pu voir de mes yeux le véritable quotidien du Département et j'ai eu l'occasion de me rendre compte à quel point chacun était engagé. C'est ce que je souhaite: que moi, en tant que Chef de Département, et que tous mes collaborateurs soyons réellement au service de la population de ce canton. C'est comme cela que je vois mon rôle d'élu et c'est en fonction de cet objectif premier que je souhaite orienter mes actions.

Justement, quels sont vos objectifs concrets ?

Actuellement, mon Département mène de très importants projets. Je veux les faire avancer. Quand je parle de grands projets, je ne pense pas seulement à la 3e correction du Rhône ou à l'autoroute A9, qui sont évidemment d'insigne importance, mais j'entends également mettre l'accent sur l'entretien des routes cantonales,

qui constitue un enjeu majeur à mon sens. En effet, notre réseau routier n'est plus à la hauteur. Il est extrêmement important pour notre population, pour le développement économique et touristique du Valais, que nous arrivions à offrir aux usagers des conditions de mobilité sûres ainsi qu'une desserte efficace, et pas seulement dans la plaine, mais également en faveur des populations de montagne.

Comment et quand prévoyez-vous d'atteindre ces objectifs ?

Concernant l'autoroute A9, le planning prévoit que le tronçon Brigue-Loèche soit terminé en 2026. Restera ensuite la traversée du Bois de Finges pour compléter l'ouvrage. Je sais bien que des difficultés peuvent encore survenir, mais nous ferons tout pour que le Haut-Valais puisse enfin disposer d'un raccordement autoroutier aussi nécessaire à la population qu'indispensable en termes de développement économique et touristique. Quant à l'entretien des routes, les budgets 2021 et 2022 – encore en préparation – prévoient un financement que je qualifierais de l'ordre de « l'habituel » depuis quelques années, à savoir un peu plus de 100 millions de CHF, là où il faudrait au moins un tiers de plus pour espérer améliorer durablement la situation. J'en suis parfaitement conscient. Mais il faut tenir compte des capacités financières de l'Etat du Valais. Actuellement, les effets de la crise liée à la pandémie sur les

Le DMTE en chiffres

600

collaborateurs, soit 1/5 des employés de la fonction publique valaisanne

600

millions CHF de budget annuel

8

services

+ 300

chantiers de plus de CHF 100'000 en 2020 pour l'entretien des routes

Bio express

1971

Naissance à Sierre

1997

Licence en droit,
Université de Berne

2000

Brevet d'avocat et
notaire

2001-2021

avocat-notaire
indépendant

2005-2015

Député au Grand
Conseil

2005-2016

Conseiller
communal, Naters

2009-2015

Président du groupe
parlementaire UDC
du Haut-Valais

2015-2021

Conseiller national

2017-2021

Président de la
commune de Naters

Depuis 2021

Conseiller d'Etat

finances publiques ne sont pas encore connus. Nous devons rester prudents. Je pense néanmoins que des discussions pourront encore être menées avec le Ministre des Finances, Roberto Schmidt.

Et la 3e correction du Rhône ?

Un postulat accepté par le Grand Conseil nous demande de réfléchir à la stratégie et aux principes de mise en œuvre. De par son caractère transversal, ce dossier doit être coordonné et conduit à un niveau politique par le gouvernement. Je souhaite clairement en discuter à ce niveau décisionnel. J'ai ainsi décidé de réactiver la Délégation du Conseil d'Etat concernée. Trois Départements y sont représentés: c'est donc le gremium idéal pour réellement mettre à plat les points de discussion, nous permettre de prendre en compte les divers intérêts et, surtout, consentir à l'ensemble du collège d'exercer ce pour quoi nous sommes élus: une pesée d'intérêts politique, dans l'intérêt commun de toute la population.

Les projets que vous citez sont extrêmement importants. Accaparent-ils toutes vos ressources et celles du Département ?

Bien sûr que non! Le DMTE accomplit des tâches de haute importance, liées par exemple à la protection contre les dangers naturels, à la protection de

l'environnement ou encore à la mobilité et à l'aménagement du territoire. Dans ce contexte, il est clair pour moi que la thématique de l'assainissement des sites contaminés doit être également une priorité. Il est essentiel de créer les conditions d'une bonne collaboration entre les entreprises concernées et les pouvoirs publics. Malheureusement, nous devons faire face à un héritage lié à l'industrialisation – par ailleurs tout à fait bénéfique, économiquement parlant et du point de vue du développement du Valais du siècle passé – héritage qui nous concerne tous. Il ne s'agit pas de juger le passé, mais d'affronter pragmatiquement le présent.

Où voyez-vous des besoins spécifiques ?

La mobilité, c'est-à-dire l'accès pour tous à un réseau de qualité sans qu'un ou l'autre moyen de transport soit forcément privilégié aux dépens d'un autre, est un enjeu essentiel. J'ai déjà parlé de l'importance qui doit être mise sur l'entretien des routes. Mais, en parallèle, nombre de défis nous attendent. Dans le Chablais par exemple, les besoins sont énormes et les projets nombreux. Je peux citer le développement ferroviaire du RER Sud-Léman ou encore le Terminal Combiné de Monthey. Dans le Haut-Valais, la situation est tout aussi intéressante avec des projets liés au 2ème tube du Tunnel du Lötschberg

ou au tunnel du Grimsel. Enfin, le développement du réseau de transport par câble mérite qu'on y consacre du temps, de l'énergie et des moyens. Sans oublier, la nécessaire amélioration des conditions de pratique de la mobilité douce, ou encore, la proposition, entre autres principes essentiels, que nous venons de transcrire dans l'avant-projet de loi sur les transports publics et visant à conférer à l'aéroport de Sion le statut de site aéroportuaire d'intérêt cantonal. A mon sens, ceci est essentiel du point de vue touristique et des services à la population.

Encore une fois, vous listez des ambitions qui nécessitent des moyens, voire des réformes. Le temps politique est-il vraiment mûr pour cela ?

Quelquefois, on est précisément élu pour initier des réformes... Plus sérieusement, il est clair que notre pays traverse une crise dont il est très difficile de prévoir tous les impacts réels. Mais je suis persuadé qu'en bonne intelligence avec les milieux économiques concernés et les forces politiques en présence, nous allons pouvoir œuvrer dans le bon sens. En tous cas, je m'y emploie et me réjouis de travailler avec les entrepreneurs de ce canton en ce sens !





« J'ai été très enthousiasmé en constatant le niveau d'expertise et la qualité des profils »

Le directeur de l'AVE, Serge Métrailler, est élu nouvel administrateur de la BCVs cette année. En tant que représentant des actionnaires minoritaires, son rôle consiste notamment à défendre les intérêts du secteur de la construction. Avec un parcours aussi spécialisé que pluriel, son profil constitue un précieux atout tant pour la banque que pour les acteurs économiques qui gravitent autour.

Succédant à Stephan Imboden, Serge Métrailler a rejoint le conseil d'administration de la Banque Cantonale du Valais en avril. Un positionnement clé, qui permet notamment de défendre les intérêts stratégiques de la branche de la construction. Ancien député, notaire et juriste, le directeur de l'AVE bénéficie d'une fine connaissance du tissu économique valaisan. Une sensibilité qu'il entend transmettre au sein de la banque.

« Rejoindre le conseil d'administration de la BCVs représente forcément quelque chose d'important, en me permettant de faire partie intégrante de l'un des grands acteurs économiques du canton. Dans ce sens, mon rôle consiste surtout à apporter cette connaissance du terrain. Ce qui s'avère essentiel, en

particulier dans le contexte actuel. Car, pour poursuivre ses efforts visant à contribuer au développement de l'économie du Valais, la Banque Cantonale doit composer avec des réglementations de la FINMA toujours plus contraignantes. »

Bonne impression

Suite aux premières séances du conseil d'administration auxquelles il a pu prendre part, Serge Métrailler se montre optimiste. Prises de position, vision stratégique, vivacité d'esprit et ouverture, le directeur de l'AVE a été impressionné par la pertinence de l'activité menée au sein de la banque. « On a parfois tendance à avoir une image quelque peu cloisonnée des acteurs bancaires. Au sein de la BCVs, c'est une tout autre atmosphère qui

se dégage. J'ai été très enthousiasmé en constatant le niveau d'expertise et la qualité des profils qui siègent au conseil. De quoi prendre les bonnes décisions, que ce soit pour défendre les intérêts de la banque comme ceux de ses clients. »

Si cette activité purement bancaire représente bien sûr un nouveau challenge, Serge Métrailler relève le défi en comptant sur une expertise multi-casquettes qui constitue un vrai atout, notamment pour remonter les bonnes informations au sein de la BCVs. Une proximité entre acteurs bancaires et industriels qui doit permettre de continuer à renforcer le contexte économique valaisan, en particulier dans l'ère (post) covid que nous traversons.



↑ Les organisateurs misent notamment sur la dimension digitale et immersive de l'événement pour intéresser les jeunes, comme ici avec des casques de réalité virtuelle.

Your Challenge 2022 prêt à ouvrir ses portes

Le salon des métiers et des filières de formation romandes revient durant six jours au CERM de Martigny. Du 15 au 20 février, les futurs apprentis sont invités à découvrir plus de 400 métiers à travers un riche programme comprenant animations, conférences, présentations et rencontres. Pour cette prochaine édition, une nouvelle application mobile destinée aux jeunes sera proposée.

Organisé par le FVS Group, en collaboration avec l'Etat du Valais et l'Union Valaisanne des Arts et Métiers (UVAM), le salon Your Challenge rouvre ses portes tout prochainement. Sur une semaine, les jeunes et leurs parents sont invités à découvrir les stands et activités proposés par quelque 100 exposants. Tout au long de la manifestation, les visiteurs auront l'occasion de prendre part à des conférences, de rencontrer des apprentis, des formateurs et des directeurs d'entreprises ainsi que de profiter des nombreuses animations prévues.

Bilingue, l'événement intégré au programme valaisan de formation professionnelle mettra en lumière plus de 400 métiers en favorisant une approche ludique et interactive. Pour aiguiller les jeunes et répondre à leurs questions, l'essentiel des associations professionnelles, des écoles, collèges, universités, HES-SO et instituts de formations, sans oublier de nombreuses entreprises, seront présents au CERM de Martigny.

Concours professionnel en live et innovation 2.0

Sur place, le grand public pourra en outre assister aux qualifications régionales des SwissSkills. Ce championnat des métiers permettra notamment aux meilleurs maçons de la région de prendre part aux finales suisses qui se dérouleront en septembre 2022 à Berne.

Toujours dans les filières de la construction, dans le sillage de la Maison virtuelle, plusieurs associations, dont l'AVE, ont planché sur des outils de promotion virtuels destinés au jeune public. Les élèves des CO, puis leurs amis ou leur famille, pourront découvrir en vidéos directement accessibles via une application à télécharger sur leur téléphone des témoignages d'apprentis, obtenir des informations détaillées ou encore participer à un concours interactif. Cette application, disponible avant le Your Challenge, et bien sûr accessible ensuite, se veut une plateforme durable d'échange avec les jeunes. Spécialement conçue en Valais, elle fait appel aux toutes dernières technologies 3D. Bonne visite!

Informations pratiques

Dates

du mardi 15 au dimanche 20
février 2022

Horaires

Mardi au vendredi : 8h00-17h00
Samedi et dimanche : 9h00-17h00

Accès

Entrée libre, parking gratuit
A noter: les chiens sont interdits au
Salon Your Challenge.

Informations et contacts

Yourchallenge
Rue du Levant 91
Case postale 224
1920 Martigny

+41 27 722 00 34
info@yourchallenge.ch
yourchallenge.ch



Posez directement vos questions à l'AVE info@ave-wbv.ch et retrouvez toutes les réponses sur ave-wbv.ch

Vos questions à l'AVE

Les spécialistes de l'Association valaisanne des entrepreneurs vous apportent des réponses sur les aspects juridiques, techniques ou liés aux assurances sociales.

Santé et sécurité : quelles nouveautés en 2022 ?

Le 1er janvier 2022, la nouvelle Ordonnance fédérale sur les travaux de construction entrera en vigueur. Le texte a été entièrement revu et réorganisé. Aucune période transitoire n'est prévue. Toutes les entreprises qui exécutent des travaux de construction sont concernées.

Afin d'accompagner cet important changement, des cours spécifiques ont été mis sur pied au centre PASEC de Sierre. Ils sont d'ores et déjà ouverts aux professionnels et aux entreprises.

Trois nouveautés fondamentales sont à signaler :

- L'introduction de l'obligation de documenter, dans un concept de sécurité et de protection de la santé, les mesures prises dans la planification des travaux pour protéger la santé, garantir la sécurité et diminuer le risque d'accident professionnel.
- La prise de mesures spécifiques lors de travaux exécutés au soleil, sous une forte chaleur ou dans le froid.
- Les postes de travail et les voies de circulation doivent avoir un éclairage suffisant.

D'autres changements concernent le travail sur échelles, la protection contre les chutes, les travaux dans les fouilles, etc.



Kilian Lötscher
Sous-Directeur AVE, Resp.
Formation et sécurité

Les principales nouveautés sont décrites et commentées par la SUVA sur son site internet.

**Yvan Jollien**

Sous-Directeur AVE,
Gérant des caisses sociales

Comment lire mon certificat de prévoyance ?

La pandémie, les taux d'intérêts historiquement bas, des taux de conversion qui suivent la même tendance... aujourd'hui, planifier financièrement sa retraite s'avère de plus en plus important si l'on veut s'assurer des rentes suffisantes le moment venu.

Malheureusement, la question de la planification financière préoccupe peu les assurés et, surtout, chacun s'y prend très - trop - tard. Savoir lire et comprendre son certificat de prévoyance s'avère dès lors primordial. Prendre conseil auprès d'un spécialiste également.

Il ne sera donc jamais assez tôt pour analyser ou faire analyser sa propre situation et, ainsi, évaluer l'opportunité d'un rachat auprès de sa caisse de pension, en un versement ou en plusieurs étapes, afin d'améliorer ses prestations de vieillesse. La question de la perception au moment de la retraite d'un capital ou d'une rente, pourra également être abordée.

La CPCV, la caisse de pension de la construction, prend à cœur de répondre à toutes les interrogations. Des documents explicatifs sous forme d'une fiche dédiée « Comment lire et comprendre mon certificat de prévoyance ? » sont désormais à la disposition de tous les assurés sur notre site internet.

Qu'en est-il de l'assurance-accidents obligatoire (LAA) et du droit au salaire ?

Le législateur a associé, probablement involontairement, la fin de la couverture de l'assurance-accidents au droit au salaire, ce qui peut engendrer des situations problématiques dans la mesure où le droit au salaire peut parfois prendre fin alors même que le contrat de travail reste en vigueur.

Par exemple, un travailleur incapable sans sa faute de fournir sa prestation de travail peut avoir épuisé son droit au salaire sans toutefois que son employeur ait résilié son contrat de travail. Dès la fin du droit au salaire, le travailleur verra sa couverture contre les accidents prendre fin sans qu'il en ait forcément conscience, dans la mesure où son contrat de travail n'a pas été résilié. Il est donc important pour l'employeur de mettre fin au contrat de travail dès que le

**Anthony Lamon**

Avocat, secrétaire patronal

droit aux prestations est épuisé.

Si le contrat n'est pas résilié, l'assuré a la possibilité de prolonger par convention spéciale la couverture de son assurance-accidents pendant six mois au plus. Cette possibilité doit être proposée par l'employeur qui, de son côté, doit avoir été renseigné par l'assurance-accidents. A défaut de cette information, l'employeur peut être tenu de prendre en charge le dommage qui en résulte.



Chantier développement pôle Hôpital du Valais.
Sion, septembre 2021.

Stand der Baustelle des Pools Spital Wallis.
Sitten, September 2021.

46°23.515' N

7°38.791' E

